



PROCÈS VERBAL DE l'Assemblée Générale du 15 octobre 2011

Clubs du CD 17 absents(A) ou excusés(E) :

Virson (E) - St Sulpice de Royan (E) - Macqueville (A)

Invités :présents (P) absents (A) excusés (E)

DDCS M. Hervé Guineaud (P)

M. le Président de la Ligue Poitou-Charentes de tir à l'arc représenté par M. Cousot (P)

M. Philippe Bouclet, Président FFTA (E)

Ligue CTR Philippe Ortuno (E)

M. le Président FFMJS (E)

Conseil Général, M. le Président de la Commission des Affaires Culturelles, Jeunesse et Sports (E)

M. le Président CDOS (E)

Vérificateurs aux comptes Mmes Jacquotte Grosjean (P) et Tantin-Brotreau (E)

M. le Maire de Pons (E) représenté par

Mme Delville, Adjointe (P)

Ordre du jour

Selon convocation reçue.

La Présidente remercie les Présidents de Club pour leur présence ainsi que M. Hervé Guineaud, du Service "Promotion des activités physiques et sportives" de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale et excuse M. Philippe Bouclet, Président de la FFTA.

Geneviève Freund remercie Pascal Gaufichon, Président des Archers de Sire de Pons pour son accueil.

Pascal Gaufichon présente les archers du club et fait un bref historique du club. Date de création 1986. Il en est le 3ème président. Il remercie Mme Delville, adjointe au Maire de Pons chargée des sports et des loisirs pour sa présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Accueil

17 clubs présents : 60 voix
3 clubs absents ou excusés : 6 voix

Le quota étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 14 h 15.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2010.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix,
Adopté à l'unanimité.

Lecture des différents rapports

^ Rapport moral de la Présidente

joint dans le dossier de l'AG

Le bilan de la saison 2010-2011 est plutôt positif. Le nombre de licenciés est en progression, 2 équipes restent en D1 (Périgny et Rochefort), 2 jeunes de l'équipe départementale passent en équipe régionale et une championne de France en tir 3D.

La Présidente informe les participants que

- le club de Macqueville cesse son activité après un an d'exercice.
- le club de Saint Sulpice de Royan est en « stand by » dans l'attente de trouver une autre commune d'accueil
- le club de Nieul avait des difficultés pour trouver des personnes volontaires pour

prendre la gestion du club. Mais une bonne nouvelle en ce jour car un nouveau bureau a été élu lors de l'AG de ce club. Patrice Paillé, présent, en est le nouveau président.

→ Annulation de stages par manque de participants.

Geneviève Freund regrette que notre sport ne soit pas assez médiatique et qu'en conséquence il est difficile de mobiliser. Le CD s'interroge sur la «professionnalisation» que demandent les instances fédérales ou locales aux bénévoles (membres de bureau, entraîneurs, arbitres).

La Présidente incite les Présidents de Club à licencier tous les archers et observe que le prix de la licence, même à hauteur de 150 € n'est pas exorbitant au vu des services rendus : prêt de matériel, cours par des entraîneurs diplômés, formations....

Pour la saison à venir le CD continuera à oeuvrer pour le développement du tir à l'arc ainsi que pour aider les archers qui souhaitent entrer en formation cadre (arbitre ou entraîneur).

La Présidente souligne le projet des Archers d'Hélène qui vont organiser la semaine « Jeunes » en juillet 2012. Le club fera appel à bénévoles, aide et prêt de matériel.

Le CD encourage les clubs à participer à cette aventure qui ne peut être que positive quant à la notoriété du tir à l'arc et qui ne peut que faire progresser le nombre de licenciés dans le département.

La Présidente remercie le Conseil Général pour son soutien financier, Hervé Gouineaud de la DDCS pour son écoute, sa disponibilité et son aide ainsi que l'équipe du CD et plus particulièrement Michel Armengol qui oeuvre pour créer des liens entre le tir à l'arc et handicap.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

▲ **Rapport d'activité**

joint dans le dossier de l' A.G.

La secrétaire fait lecture des actions du CD pour la saison sportive 2011.

Le CD enregistre, pour la saison 2011, 805 licenciés se répartissant ainsi :

- 596 hommes (74%)
- 209 femmes (26%)
- 405 jeunes et 400 adultes

A noter l'équilibre presque parfait entre les jeunes licenciés et les adultes.

ADS : Déborah Courpron poursuit sa mission d'accompagnement des jeunes de l'équipe départementale et a créé un regroupement pour les adultes. Elle oeuvre activement pour la promotion du tir à l'arc auprès des jeunes notamment avec des interventions dans différents secteurs sur les temps périscolaires. C'est un bilan positif de son action pour la saison 2011.

S/commission Handisport : Michel Armengol a été licencié en tant que cadre par la Fédération Handisport. Cela lui permet d'être informé des évènements et de participer à des actions : Ile Handi et Pons.

Indiana Trophée : Le CD a décidé de maintenir cette compétition pour les jeunes n'ayant pas encore participé à des rencontres jeunes.

Plancher de qualification pour le titre de champion départemental : en cours de finalisation tenant compte des réformes de la FFTA.

Journée évènementielle : Programmée par le club de La Rochelle le 17 septembre sur le terrain de la Scan Port Neuf avec la participation des clubs d'Aytré et d'Ile de Ré. A signaler que les jeunes peuvent y participer pour pallier au manque de bénévoles. Ces actions sont toujours positives.

Plaquettes d'information : le CD réactualise régulièrement ces plaquettes et sont disponibles sur le site du CD.

Stages : 4 stages ont été réalisés et très appréciés des archers : Cheusse, préparation mentale et 2 stages arc à poulies.

Ces stages demandent des moyens financiers importants, notamment la rémunération de l'ADS, la location des locaux ainsi que les déplacements des bénévoles pour l'enca-drement des jeunes. Il est donc nécessaire que les Présidents de Club fassent de la publicité auprès des jeunes licenciés.

Site Internet : en cours d'amélioration et de finalisation. Cyrille Ospel est à la recherche d'une aide pour la maintenance et la « vie » du site. Il n'est pas nécessaire de faire partie du CD en tant que membre pour travailler avec lui et participer aux réunions.

Achat de matériel :

- remplacement de l'ordinateur de l'ADS
- 3 cibles 3D
- cordes - blasons - branches
- achats de trophées et de médailles pour les championnats départe-mentaux.

Semaine « Jeunes » du 23 au 27 juillet : la FFTA a donné son accord au club de Surgères pour son organisation. Trois terrain seront aménagés dans un même complexe sportif. 30 bénévoles par jour seront nécessaires (voir plus) .

Priorités du CD pour la saison 2011-2012 : le PEL et les jeunes scolarisés (ex. accompagnement éducatif), les formations et les stages ainsi qu'une aide financière pour les archers et les équipes de haut niveau.

La Secrétaire termine sur note sympathique, à savoir l'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports qui récompense pour leur engagement dans le tir à l'arc :

Médaille d'argent :

Nicole Benoît, Présidente des Archers Trembladais.

Médaille de bronze :

Agnès Prigent-Thomas, Trésorière-adjointe

membre du CD

Michel Armengol, Président des Archers Oléronnais

La Présidente et les Membres du CD leur adressent leurs félicitations ainsi qu'à Jérôme Pitor reçu à l'examen de BE.

Le rapport de la secrétaire ne donne pas lieu à vote, son but est informatif.

^ **Rapport financier**

joint dans le dossier de l'A.G.

Le Trésorier donne lecture de son rapport avec le détail des comptes. Les dépenses n'ont pas excédé le budget prévisionnel grâce à une maîtrise de celles-ci notamment dans l'achat des récompenses concernant les championnats départementaux et le matériel (ordinateur et cibles 3D ainsi que le petit matériel : cordes, branches...). La revente des cibles 3D aux clubs a permis leur renouvellement.

Les actions engagées par l'ADS sont nombreuses et demandent un financement important. Le CD a été amené à lui augmenter le nombre d'heures, ce qui est positif dans le cadre du développement du tir à l'arc.

Les stages pour les jeunes sont à prioriser tels que Boyardville et Cheusse. Il faut également rappeler l'effort fait par le CD concernant les formations d'entraîneur et de l'arbitrage.

Les projets pour la saison 2012 :

- ◆ pratique du tir à l'arc en sport adapté et handisport avec l'aide de Michel Armengol, responsable de la commission handisport.
- ◆ Projet « Semaine Jeunes » à Surgères, le CD17 sera présent physiquement et pécuniairement.

Jean Bégué, Président des Archers Saintais s'étonne de la somme importante sur le livret.

La Présidente et le Trésorier précisent que cette réserve est prévue pour la rémunération de l'ADS, poste de dépense le plus important et en raison de la diminution des subventions.

Jean Bégué observe que les chapitres 861 et 864 concernant les bénévoles et le prêt de matériel inscrits en dépense est normalement gratuit.

Hervé Gouineaud, DDCS indique que ces 2 rubriques sont inscrites en dépenses et en recettes (chap. 870 et 871) pour valoriser le temps passé par le personnel. Il y a un partenariat fort avec notamment les mairies. C'est une reconnaissance des bénévoles. Ce point est important et légal.

Jacquotte Grosjean, vérificateur aux comptes donne quitus au Trésorier pour la bonne tenue des comptes.

Le rapport ne soulevant aucun commentaire, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

Vérificateurs aux comptes au titre de 2012 : Jacquotte Grosjean et Jean-Louis Ruault sont volontaires.

▲ **Rapports de la commission sportive et des sous commissions**

Joint dans le dossier de l'AG.

Michel Grosjean indique qu'un grand nombre d'activités inscrites au programme mais dont certaines n'ont pas suscité l'intérêt escompté. L'équipe est toujours à l'écoute afin de réaliser et de mettre en pratique les idées suggérées.

Les stages pour les jeunes fonctionnent bien et les adultes participent aux formations (arc à poulies, réglage de l'arc classique, petite enfance, etc.)

Le challenge départemental a permis à certains archers de se familiariser avec le tir en équipe. Le règlement a été revu en fonction de l'expérience et de l'évolution des règlements de la FFTA.

. **Rapport de la S/commission « Jeunes » :**

joint au dossier de l'AG

Equipe départementale : 4 archers ont souhaité, ou pu, participer aux regroupements mensuels. La modification du critère de sélection imposant 2 entraînements par semaine en est peut être la cause. Bien que souhaitable d'un point de vue sportif, il faut prendre en compte la possibilité des jeunes à pouvoir s'entraîner plusieurs fois par semaine : études, créneaux horaires dans les clubs, etc.

Cheusse : ce stage a eu lieu du 23 au 25 avril.

Ce stage est agréé par la DDCS. Ce lieu est idéal car il possède un service de restauration et d'hébergement sans sortir du périmètre. De plus il permet aux jeunes de tirer sur longues distances et de préparer la saison extérieure.

Boyardville : annulé au tout dernier moment faute de participants.

Indiana trophée : La Ligue ne souhaitant plus organiser cette compétition pour les jeunes archers débutants, le CD a décidé de la poursuivre. 95 jeunes ont été classés à l'issue des tirs en club. 65 ont disputé la finale à La Rochelle. Ces chiffres, pratiquement identiques à ceux que nous avons les années précédentes, démontrent l'intérêt que les dirigeants et entraîneurs apportent à cette compétition pour les jeunes.

Michel Coussot, précise que le règlement jeune est supprimé du manuel jeune arbitre. Chaque Ligue applique son propre règlement. Ces rencontres continuent et ne sont pas supprimées.

Gérard Léchelon observe, pour les rencontres jeunes, que la FFTA prévoit le niveau à partir des flèches. Il n'y a donc pas de raison que l'on ne l'applique pas. Cela coûte du temps et de l'argent et souhaite que les jeunes puissent passer leurs flèches dans le club. Le problème est que les parents n'emmènent pas leurs enfants en compétition.

La Présidente, interroge la Ligue sur ce sujet avant son AG pour qu'elle puisse le mettre à l'ordre du jour.

S'agissant du Groupe Départemental, Michel Grosjean précise que les stages sont obligatoires et les compétitions gratuites. Les clubs doivent les aider pour les formations.

. Rapport de l'ADS

joint au dossier de l'AG.

Les regroupements n'ont commencé qu'en décembre, composés de 4 jeunes et de 10 adultes. Ce dernier groupe a été créé cette année en raison du peu de jeunes dans l'équipe départemental car certains ont été intégrés à l'équipe de Ligue.

Il y a eu 8 regroupements, 1 stage de 3 jours à Cheusse axé sur la préparation extérieure et 4 compétitions.

Jérôme Pitor, reçu au BE, participe au stage de Cheusse, cela a permis de faire 2 groupes dont un avec un rythme plus soutenu.

Ce stage a été apprécié par la majorité des jeunes archers tant dans l'organisation des journées que dans l'ambiance générale.

Le développement : Les interventions ont lieu dans différents secteurs sur les temps périscolaires : canton de Matha, Saintes, Rochefort, Surgères et Pons.

Geneviève Freund félicite Déborah Courpron pour son action et lui conseille de prospecter dans les secteurs où le tir à l'arc n'est pas pratiqué par exemple du côté de Marans. C'est un bilan positif de l'ADS pour la saison 2011.

Rapport de la s/commission formation :

Joint au dossier de l'AG

Stages réalisés : Cheusse, 2 poulies, corde, réglage du matériel et préparation mentale.

Après réflexion, le CD a décidé de ne plus faire de stage entre octobre et décembre, ces mois étant habituellement chargés. Les stages seront proposés entre janvier et mai.

Michel Coussot, félicite le département pour l'envoi des archers en formation arbitres et entraîneurs et signale le manque d'entraîneurs 2. Pour ce stage, la Ligue perçoit des subventions de la DDRJSCS et le CD17 paie les frais de déplacement.

Geneviève Freund propose de faire de la publicité auprès des entraîneurs 1.

Rapport de la s/commission calendrier :

joint au dossier de l'AG.

Michel Cuvelier indique que la DRE se fera dans 3 départements différents en 2012 :

- 5 mai : Charente
- 17 mai : Charente-Maritime
- 17 juin : Vienne
- 8 juillet : Deux-Sèvres (championnat de Ligue)

Ces dates sont impératives.

Championnats de Ligue :

Deux-Sèvres : FITA le 8 juillet - 2 x 50 m le 24 juin - tir campagne le 13 mai ou le 3 juin - tir 3D le 5 août

Charente : tir nature le 29 avril ou le 6 mai

Les dates des championnats départementaux ne sont pas encore fixées. Il appartient aux clubs concernés d'arrêter ces dates.

Rapport de la s/commission Handisport :

Bien qu'il existe un partenariat avec la FFH, qui permettrait aux personnes handicapées de ne payer qu'une seule licence, la FFTA souhaite conserver les 2 licences en raison des problèmes

d'assurances et des normes 2015 à mettre en oeuvre pour les handicapés.

Michel Armengol envisage de faire un concours ouvert en juin 2013, tir 3D en mélangeant archers handicapés et valides.

Les actions menées : journées « îlehandi » (sur l'île d'Oléron), a permis de faire découvrir les montgolfières aux personnes handicapés.

Challenge :

Cyrille Ospel fait le point sur les modifications du règlement. Ce challenge est ouvert aux minimes.

En salle blason de 40, sauf minimes 60.

Finale : minimes 80 avec les bare bow à 30 m.

Normalement 3 tirs comptés doivent être effectués en club. Un archer n'ayant fait que 1 ou 2 tirs peut faire partie d'une équipe son score est alors complété par son score minimum diminué de 10%.

Le Challenge départemental aura lieu le dimanche 3 juin à l'Ile de Ré.

Projets 2012

joint au dossier de l'AG.

La Présidente présente les actions prévisionnelles pour l'année 2012

L'accent sera mis sur les jeunes avec l'équipe départementale, les formations et les stages. Le CD élargit le regroupement aux adultes dans la continuité de ce qui est fait pour les jeunes. L'ADS suit chaque archer avec un travail à effectuer, pour le mois, dans son club.

- ✓ Formations : poulies et préparation mentale notamment.
- ✓ Soutien aux cadres en formation
- ✓ remboursement aux arbitres de 15 € pour le repas annuel sur justificatif
- ✓ remboursement des frais de déplacement pour la formation cadre
- ✓ ADS : développement du tir à l'arc dans les écoles primaires et dans les secteurs sans club (Marans....)
- ✓ dossier à finaliser presse pour les animations avec des arguments pour les actions des clubs (portes ouvertes, initiations, etc...)

Le CD s'engage à participer à la semaine « Jeunes » qui se déroulera à Surgères.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

* *
*

Budget prévisionnel :

Joint au dossier de l'AG

Pas de changement pour les tarifs 2012-2013. Néanmoins, concernant les bénévoles le CD a décidé une diminution : 5 € au lieu de 12 €.

Le Trésorier présente un budget en équilibre pour 2011-2012.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

* *
*

Règlement Intérieur

La Présidente présente ses excuses aux Présidents de Club pour le retard apporté à la communication du projet de règlement intérieur (RI). En effet, le RI précédent prévoyait la transmission 2 mois avant l'AG.

En conséquence, Geneviève Freund demande un vote pour savoir si quelqu'un s'oppose à son examen.

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix

Voté à l'unanimité.

Les principales modifications :

- pouvoir : ne peut être donné qu'intra club
- commissions : énumération mais pas de changement de fonctions
- ADS : suppression de la gestion par l'APSL 17. La gestion se fait au bon choix du CD17. Actuellement, celle-ci est faite par le Trésorier.
- Championnat départemental : la sélection se fera sur le classement national et le concours sera fermé seulement pour les concours en salle.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Règlement Intérieur adopté à l'unanimité.

Questions diverses

La Présidente fait le point des questions diverses :

Reçu du Conseil Général un diaporama sur la politique d'aide au sport. Celui-ci sera envoyé aux clubs.

Semaine Jeunes à Surgères : 3 clubs avaient sollicités son organisation. Le club est fier d'avoir été retenu mais évidemment une certaine appréhension est ressentie.

Mise en place du Comité d'organisation composé de :

Présidente : Geneviève Freund

Vice-Président : Patrice Gaborit

Secrétaire : Jean-Jacques Carolle

Trésorière : Claudine Cossot

Chargés de la communication et des partenariats : Patrick Massé - Alain Boisméau

Création des commissions à venir.

Budget : 70 000 €.

Il sera fait appel à des bénévoles pour la semaine, soit 30 par jour. 2 terrains officiels sont prévus et un autre pour les entraînements dans un même complexe sportif. 80 cibles sont nécessaires.

Au cours de la semaine 2 projets :

→ arbitrages jeunes

→ jeunes dirigeants

Geneviève Freund précise que cette compétition est ouverte à tous les jeunes. Elle équivaut au championnat de France. Seuls seront admis les arcs classiques par la FFTA. Inscriptions 16 € à confirmer.

Le club recherche des partenaires et des mécènes. Les clubs seront informés tous les mois et un site Internet est déjà ouvert <http://semainejeunes2012.club.sportsregions.fr/>

Intervention du représentant de la DDCS

Hervé Gouineaud rappelle qu'en 2010 le dossier « projet associatif » démarrait et demande que l'on continue. Il précise que le tir est en avance.

Il félicite le CD pour ses résultats et la progression des licences ainsi que pour sa gestion financière puisque l'exercice est excédentaire dans les conditions écono-miques actuelles difficiles. Il tient à préciser que le CNDS sera sollicité pour les jeunes sportifs. Il félicite également le CD pour son engagement pour les actions handisport. Le CD s'inscrit dans la démarche de l'intégration des handicapés. La priorité étant les jeunes et les bénévoles tant pour la Jeunesse et les Sports que pour le Président de Ligue. Il est donc nécessaire d'envoyer les bénévoles en formation. Au niveau régional, il y a des formations intéressantes et qualifiantes.

Le CD a des projets d'actions de développement. Dans la perspectives des élections, Hervé Gouineaud pense qu'il faut formaliser les actions de développement importantes. Dans l'optique 2012, le CD doit se doter d'un plan de développement, si cette démarche n'est pas engagée le faire rapidement. L'annulation d'initiatives peut se poser ainsi que des questions sur ce qui est opportun.

Hervé Gouineaud félicite les Présidents de Club car une dynamique renaît dans le département et il est important que le CNDS les accompagne. Il félicite également Geneviève Freund pour la semaine Jeunes, importante pour le développement du tir à l'arc. Le CNDS ne manquera pas d'aider le CD et souhaite pleine réussite.

La Présidente remercie Hervé Gouineaud pour son intervention.

Remise des labels 2012-2013

Michel Coussot, représentant de la Ligue indique que la FFTA forme les clubs et les municipalités. Le Ministère a fait une enquête pour connaître les besoins des archers. On veut que les clubs se structurent dans l'intérêt des archers.

Michel Coussot procède à la remise des labels aux nouveaux clubs :

Périgny : label d'argent
La Tremblade : label de bronze
Aulnay : label de bronze

Concernant l'attribution du label, il comporte 3 parties : accueil - équipement - résultats sportifs. Le label se renouvelle tous les 2 ans. La Tremblade avait perdu son label de bronze mais lui a été remis car le barème revu, prévoit que les structures doivent être plus importantes que les résultats.

Le label d'argent attribué à Périgny est non seulement dû aux structures mais également aux résultats sportifs.

Royan et Surgères ont le label bronze. La remise de la signalétique a été effectuée lors d'une cérémonie dans les clubs.

En instance pour la médaille d'argent : La Rochelle, Aytré, Rochefort et Saintes ?

Remise des récompenses

La Présidente remet un chèque de 120 € aux récipiendaires et 250 € aux équipes :

Championne de France tir 3D

Déborah Courpron, senior femme, Aulnay de Saintonge, arc libre.

Maintien en équipes D1 :

Périgny : MM. Pitor, Byrotheau, Prière, Saunier et Ederlé

Rochefort : Mmes Sylviane et Maéva Gaudin, Raffault, Bruneau et Denez

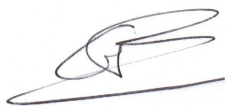
Félicitations à tous et également Jérôme Pitor reçu à l'examen de BE.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance.

Clôture de l'AG à 16 h 45.

La Présidente



Geneviève Freund

La Secrétaire



Fernande Mattéra